



EN BREF :

- État de la situation.
- Maladies : moisissure grise, pourriture noire, blanc et mildiou.
- Carences en bore et en magnésium.

ÉTAT DE LA SITUATION

Région	Stade phénologique	Observations
Bas-Saint-Laurent	Pleine floraison	Apparition d'antracnose sur Vandal Cliche . Présence de <i>Phoma</i> sur feuillage. Présence d'acariens prédateurs. Beaucoup de grappes.
Québec	Fin floraison à « baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm) »	Apparition d'antracnose sur Vandal Cliche . Carence en magnésium.
Chaudière-Appalaches	Fin floraison à « baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm) »	Aucune maladie apparente. Aucun insecte observé.
Estrie	Début floraison à « baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm) »	Apparition de blanc sur Vidal et Vandal Cliche . Présence de pourriture noire sur feuillage de Ste-Croix , Frontenac , Sabrevois . Carence en magnésium sur Cliche , Frontenac et Ste-Croix . Palissage et « édrageonnage » en cours.
Centre-du-Québec	Fin floraison à « baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm) »	Début des symptômes de mildiou dans Vandal Cliche surtout. Présent aussi sur St-Pepin , Ste-Croix , Frontenac , Sabrevois et <i>riparia</i> . Présence d'antracnose. Puceron galligène de la vigne (phylloxera) présent surtout sur St-Pepin et <i>riparia</i> . Présence d'altises.
Laurentide	Fin floraison à « baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm) »	Forte pression de mildiou sur De Chaunac surtout sur les grappes. Présence de mildiou sur Foch . Forte pression d'antracnose sur Vandal Cliche . Présence d'antracnose sur Frontenac et Foch . Épamprage, palissage et désherbage en cours.
Laval – Lanaudière	« Baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm) » à « fermeture de la grappe »	Présence de mildiou. Carence en magnésium. Présence de la punaise terne, mais seuil non atteint.
Montérégie	« Baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm) » à « baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm) », (près de la fermeture de la grappe)	Moisissure grise et pourriture noire sur feuilles. Apparition de mildiou sur Vidal et Geisenheim . Apparition d'antracnose sur Swenson . Peu de captures de la tordeuse de la vigne. Présence de cicadelles (peu). Application de fongicides contre la moisissure grise (<i>Botrytis</i>). Protectant appliqué contre le blanc (seuil atteint pour les cultivars moyennement sensibles). Herbicide Frontier utilisé avec succès dans une nouvelle plantation.

MOISSURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

Des symptômes sur feuilles sont déjà apparus sur certains sites en Montérégie. Les symptômes sur feuilles sont des taches brunes sur la face supérieure, ayant l'aspect d'une brûlure. Sur la face inférieure, il se développe un feutrage grisâtre. Les taches peuvent atteindre 2 à 3 centimètres de diamètre. Aucune limite nette ne sépare les parties saines des tissus malades.

Les produits utilisés pour lutter contre le blanc ou le mildiou peuvent aider à réprimer cette maladie. La période critique pour cette maladie est de la floraison à la nouaison (stades 21-23-27). Des traitements spécifiques sont recommandés à ces stades ainsi qu'à la fermeture de la grappe (stade 33), **seulement sur les cépages sensibles et si les conditions climatiques sont chaudes et humides**. Le cultivar **Seyval blanc** est très sensible à cette maladie, tandis que Chancellor est moyennement sensible.

Les produits efficaces contre cette maladie sont SCALA, ELEVATE, ROVRAL et VANGARD.

POURRITURE NOIRE (BLACK ROT) (*Guignardia bidwellii*)

Des symptômes sont apparus sur feuillage de **Ste-Croix, Frontenac, Sabrevois** en Estrie et en Montérégie. Les infections à cette maladie sont plus graves près des boisés et où la circulation de l'air est insuffisante. Le cultivar **Seyval blanc** serait moyennement sensible à cette pourriture.

Sur les feuilles encore jeunes, on observe successivement une légère boursouffure qui devient grisâtre, puis des taches régulières de coloration « feuille morte » bordées d'une ligne brune. L'observation de petits points noirs (pynchides) à la périphérie des taches sur les deux faces des feuilles peut aider à différencier les symptômes de pourriture noire des autres symptômes non pathogènes (coup de chaleur, résidus de pesticides).

La période critique pour cette maladie se situe entre le stade « allongement de l'inflorescence » et « préfloraison ». Le protectant **POLYRAM** peut être utilisé entre le stade « 4 à 5 feuilles déployées, inflorescence visible » et « nouaison ». Un autre protectant, le **FOLPAN**, peut aussi être utilisé entre la « floraison » et la « fermeture de la grappe ». Ces deux produits sont aussi très efficaces en protection contre le mildiou.

Quant à l'éradicant **NOVA**, il est préférable de l'utiliser au stade « préfloraison » ou « floraison », **seulement s'il y a présence de taches**. Ce produit est systémique et peut aussi être utilisé en curatif pour contrer le blanc.

BLANC (*Uncinula necator*)

Les périodes chaudes et humides sont propices au développement de cette maladie. Des symptômes sur le feuillage ont été observés en Montérégie et en Estrie et risquent d'apparaître bientôt dans les autres régions sur les cépages sensibles, à mesure que les degrés-jours s'accumuleront.

Sur les feuilles, on observe d'abord une légère frisure en bordure, puis l'apparition de taches diffuses de poussière blanchâtre ou grisâtre, visible surtout à la face supérieure du limbe. Les taches blanchâtres sont particulièrement visibles lorsqu'on regarde la feuille de côté. Après la nouaison, les grains se couvrent d'une fine poussière grisâtre. Puis, les grains éclatent en laissant apparaître les pépins. Ces lésions sont très favorables à la pénétration de la moisissure grise.

Pour plus de détails sur la stratégie de lutte, vous pouvez consulter l'avertissement **No 04** du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04vig06.pdf>).



MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

De fortes infestations sont observées sur certains cépages particulièrement sensibles (**Chancellor, De Chaunac**). Les périodes de pluies se poursuivent, il faut donc rester vigilant afin de maintenir l'infection au plus bas niveau possible. Pour plus de détails sur la stratégie de lutte, vous pouvez consulter l'avertissement No 03 du 10 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig06.pdf>).

CARENCES EN BORE ET EN MAGNÉSIUM

Des carences en magnésium ont été observées sur plusieurs sites. Des carences en bore peuvent aussi apparaître autour de la floraison. Voici un tableau avec la description des symptômes des 2 carences. Pour plus d'information sur la carence en bore, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 06 du 29 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b06vig06.pdf>) sur la coulure et la carence en bore dans la vigne.

	Bore	Magnésium
Début possible des symptômes	Autour de la floraison.	Autour de la floraison.
Partie de la plante affectée au début	Partie médiane des rameaux.	Les feuilles de la base des rameaux.
Progression des symptômes		Vers le haut, sur les feuilles les plus jeunes, rarement sur la totalité des feuilles.
Description du symptôme	Brusque jaunissement des feuilles qui se développe en taches et en nécroses sur la partie médiane des rameaux; ces feuilles présentent des taches, entre les nervures, de couleur jaune ou rouge vif, d'abord discrètes, puis confluentes; des nécroses apparaissent au centre des taches ou en périphérie du limbe; les jeunes feuilles restent petites, épaisses et boursoufflées entre les nervures; le bout des rameaux se dessèche, les rameaux sont courts.	Décoloration marginale qui gagne rapidement le limbe en ne laissant que des bandes vertes de part et d'autres des nervures.
Dans les cas graves	Les fleurs coulent et les inflorescences sèchent, les baies nouées restent petites et prennent un aspect plombé.	Nécroses du limbe formant des plages desséchées, la feuille brunit et meurt.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE H. LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – vigne – 5 juillet 2006

